

"Tableau A-V/2

NORME DE COMPETENCE MINIMALE SPECIFIEE EN MATIERE DE GESTION DES SITUATIONS DE CRISE ET DE COMPORTEMENT HUMAIN

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
COMPETENCES	CONNAISSANCES, COMPREHENSION ET APTITUDE	METHODES PERMETTANT DE DEMONTRER LES COMPETENCES	CRITERES D'EVALUATION DES COMPETENCES
Mettre en place des procédures d'urgence de bord	<p>Connaissance des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> .1 conception et agencement généraux du navire; .2 règles de sécurité; .3 plans et procédures d'urgence. <p>Importance des principes à appliquer pour l'élaboration de procédures d'urgence spécifiques au navire, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> .1 nécessité de planifier à l'avance les procédures d'urgence de bord et d'effectuer des exercices; .2 nécessité pour l'ensemble du personnel de connaître les procédures d'urgence établies à l'avance et de les respecter aussi rigoureusement que possible en cas de situation d'urgence. 	<p>Évaluation de la preuve donnée d'une formation approuvée, exercices portant sur un ou plusieurs plans d'urgence établis à l'avance et démonstration pratique.</p>	<p>Les procédures d'urgence de bord garantissent l'état de préparation voulu pour faire face aux situations d'urgence.</p>